



## CONSEIL D'AUTOMNE

### SAMEDI 22 OCTOBRE À LANESTER

ORGANISÉ PAR LA PETANQUE LANESTERIENNE

#### SOMMAIRE

Ouverture de la reunion .....	2
Présence des Sociétés et personnalités .....	2
Présentation des documents remis .....	2
Bilan des championnats de France .....	3
Les grandes dépenses .....	4
Les Recettes .....	4
Régional du comité du Morbihan .....	5
Augmentation des licences .....	5
Présentation des votes .....	5
Modifications des Statuts du comité .....	6
Choix d'évolution de notre CDC-Vétéran .....	6
Changements de reglements et informations diverses .....	6
Tenue des champions départementaux .....	6
Prix des mutations .....	7
Nouveau club .....	7
Recompenses départementales .....	7
Certificats médicaux .....	7
Journée découverte .....	7
Message du club d'allaire .....	8
Calendrier des concours seniors 2017 .....	8
Infos arbitrage .....	8
Infos éducateurs initiateurs .....	9
Résultats des Votes .....	9
Finale coupe du Morbihan .....	10
Questions diverses .....	10

## OUVERTURE DE LA REUNION

Le club de Lanester nous accueille au sein de l'auditorium de la médiathèque municipale, appelée salle Tam Tam.

## PRÉSENCE DES SOCIÉTÉS ET PERSONALITÉS

Un club absent, la pétanque de l'Oust Peillac.

Philippe Stéphant (*Président du Comité Départemental*) passe la parole à notre invitée représentante de la municipalité de Lanester.

Madame Soni Annic (*Maire adjointe aux sports à la ville de Lanester*), au tout début de cette assemblée. Elle a tenu à témoigner des retours extrêmement positifs qu'ils ont eu suite à l'organisation du championnat de France à Lanester les 9, 10 et 11 septembre 2016.

## PRÉSENTATION DES DOCUMENTS REMIS

### **Résumé de l'intervention de Philippe Stéphant (Président du CD56):**

En amont, il nous rappelle qu'initialement, Port-Louis devait accueillir le conseil de Février, puis une inversion avait été réalisé avec Larmor-Plage afin que Port-Louis ne reçoive le conseil d'octobre, date à laquelle la salle était libre. Malheureusement, pour cause de spectacle, une décision municipale, cette salle a été réquisitionnée quelques jours avant l'organisation prévue par la pétanque port-louisienne. Nous voilà donc à Lanester qui a pu obtenir l'accès à ce petit amphithéâtre aujourd'hui. Le problème est que le club de Lanester rencontre les mêmes difficultés que Port-Louis pour l'organisation du congrès départemental. Il ne devrait donc pas se dérouler à Lanester. Nous avons contacté beaucoup de clubs pour reprendre ce congrès, nous attendons une réponse de l'ASPTT Vannes pour très bientôt mais les chances sont minimes.

Jean Yves Balbous (*Président de la Pétanque Port-Louisienne*) nous explique son problème ayant conduit à l'annulation de l'AG d'octobre et suggère, pour le congrès, de ne plus retenir la date du premier week end de décembre, car nous souffrons de la concurrence du Téléthon pour obtenir des salles.

Philippe Stéphant est d'accord et souhaite avancer d'un week end cette date à l'avenir, sans nous soucier des dates des autres départements.

Fabrice Expuesto (*Président du Pétanque Ploerinois*) ne souhaite pas avancer la date car nous n'avons pas le temps de faire nos AG de clubs.

## EXPLICATIONS SUR LES DOCUMENTS ENVOYÉS PAR E-MAIL EN AMONT DE CETTE REUNION.

Les dossiers contiennent des feuilles d'inscriptions:

- Fiche d'Affiliation

Merci de renvoyer cette feuille de préférence par e-mail, c'est pour cela que nous vous l'avons envoyé en document Word. Aussi, nous rappelons qu'une personne ne peut pas occuper plusieurs postes, un vice-président ne peut donc pas être secrétaire ou trésorier lorsque vous la remplissez.

- Feuille de candidature à l'organisation des championnats et assemblée

Philippe Stéphant rappelle que nous avons besoin des clubs pour les organiser. Le CD56 ne peut pas se charger de ces réunions. Aussitôt, Jack Berthomé (*Berric Pétanque*) se manifeste, son club prendra à coup sûr le conseil de février (nous le remercions et validons d'ores et déjà l'organisation à Berric pour Février 2017). Marcel Tartary (*Pétanque Pontivyenne*) annonce aussi la candidature de son club pour le congrès 2017.

- Dossier de candidature aux élections du comité départemental cette année

Merci de bien communiquer ces dossiers dans vos clubs, il y a peut être des candidats potentiels pour intégrer le comité directeur pour quatre ans. Il est rappelé qu'il faut avoir au moins 16 ans, au moins 6 mois de licences et être actuellement licencié dans le Morbihan pour avoir le droit de vous présenter.

- Inscription à la coupe de France, et à la coupe du Morbihan.

Si vous refusez l'inscription en coupe de France, vous ne pouvez vous inscrire en coupe du Morbihan. Et bien évidemment, si vous inscrivez qu'une seule équipe (en Coupe de France), celle-ci est rebasculée en coupe du Morbihan.

- Inscription à la coupe des aînés (toujours plusieurs équipes possibles),
- Inscription au CDC : toutes vos équipes à inscrire, et donnez nous votre vœux si une date ne vous convient pas.
- Inscription au CDC-F
- Inscription au CDCV

Attention, vous avez reçus deux feuilles différentes. Une pour un championnat des clubs veteran, et une autre pour un championnat des clubs 55 ans et plus. L'explication est la suivante: la FFPJP lance une phase finale nationale à ce championnat des clubs vétérans, réserve aux 60 ans dans l'année au moins. Gérard Chevalier (*Pétanque Club Ploerinois, secrétaire adjoint à la FFPJP*), précise que ce ne sera qu'une phase finale lors de la première édition, limité à 16 équipes, à raison au maximum d'une par ligue. Ainsi, le comité régional de Bretagne fera donc sa journée finale à 4 (les 4 champions départementaux), réserve aux 60 ans et plus, et le vainqueur ira en CNC pour cette phase finale.

Un vote est donc prévu ce jour. Soit nous repassons tout notre championnat à 60 ans. Soit nous maintenons en l'état notre championnat à 55 ans et plus, et nous faisons un CDC Vétéran 60 ans et plus, avec une seule équipe par club maximum.

## BILAN DES CHAMPIONNATS DE FRANCE

### ***Résumé de l'intervention de Philippe Stéphant (Président du CD56):***

Le mot qui prédomine est le mot satisfaction. Satisfaction de la manifestation organisée, satisfaction des bénévoles. Les retours sont exceptionnels de la part des membres de la fédération, mais aussi de toutes les personnes qui se sont adressés à nous.

Nous espérons avoir marqué les esprits auprès des élus locaux, ainsi que le député, le sous préfet. Ce fut le cas, à coup sûr sur le week end du championnats. Ils ne pensaient pas ce que c'était cela la pétanque. Nous verrons si marquer les esprits nous aura permis d'avoir de meilleurs retours lorsque nos dirigeants de la pétanque les sollicitent.

Nous avons organisé cela « Pour faire plaisir aux gens », nous avançons sans mesurer l'ampleur du résultat avant de l'avoir fait, et c'est d'autant plus satisfaisant. Un gros merci aux bénévoles qui nous ont aidé. Et nous espérons aussi que les retombées se verront dans vos clubs, avec de nouveaux jeunes notamment.

**Résumé de l'intervention de Bernard Spément (Trésorier du CD56):**

Bernard nous fait lecture du bilan en s'attardant sur quelques points.

Total des dépenses: 124 797, 05 euros

Total des recettes: 115 718,65 euros

Résultat en perte sur le week end de 9078,40 euros

Nos capitaux propres s'élèvent à 26 685 euros, cette perte est donc bien entendue absorbée par les capitaux propres. Rappelons que nous avons provisionné 2000 euros tous les ans depuis 4 ans pour cette organisation.

Il rappelle aussi que nous sommes une association à but non lucratif et que la raison même de nos capitaux propres est justement de palier au déficit lors de grandes organisations telle que celle-ci.

---

**LES GRANDES DÉPENSES**

45 000 euros pour le parc des expositions de Lorient Lanester.

Suite aux attentats en France, nous avons dû augmenter le poste sécurité, montant à 9000 euros alors que nous avions prévu 3500 euros. Obligation à laquelle nous avons dû faire face quelques semaines avant le jour J.

2000 euros de gravillons, initialement non à notre charge.

---

**LES RECETTES**

Les subventions ne sont pas à la hauteur, 32 000 euros au lieu de 48 000 dans notre prévisionnel.

Publicité: 8000 euros au budget, et finalement 16530 euros de publicités pour le championnat de France. Sans même compter les 6000 euros de publicité au calendrier de la saison 2016 du CD56. Merci à Bernard Le Pallac encore une fois pour ce travail colossal.

Tombola : 6500 euros de tickets vendus.

Et la vente des bracelets pour l'accès au carré d'honneur le dimanche.

Aucun chèque impayé à déplorer, ni aucun faux billet.

En outre, il faut aussi s'attendre à un bilan positif de plusieurs milliers d'euros pour l'exercice de la saison 2016.

Il en profite aussi pour rappeler la règle pour les calendriers, : quelques soit le nombre de calendriers commandés, le trésorier facture en fonction du nombre de licencié senior. Règle appliquée depuis 11 ans par lui, et déjà par le passé.

**Intervention de Bernard Le Pallac (Vce-président du CD56):**

Concernant les subventions. Il rappelle comment la ville de Vannes avait fait le forcing pour accueillir le championnat de France à Vannes au parc expo. Madame le maire de Lanester a alors réagit en nous annonçant

un parc expo à 40 000 euros, avec une subvention de 20 000 euros promise, ce qui nous permettait de descendre à 20 000 euros. "Banco" car nos sponsors privés et bénévoles sont majoritairement sur la région lorientaise. Malheureusement, il nous a finalement coûté 45 000 euros.

Il rappelle aussi que l'éclairage a été pris en charge par le CD56 alors que Lorient Agglo devait l'avoir fait, ce ne fut finalement mis à niveau après notre manifestation.

9500 euros de dotations sont aussi à signaler : Bois Matériaux, Leclerc Larmor-Plage, Eurovia, Ouest Boissons, Carrières de lochrist, Ativa, MS Pétanque, Obut, le jardin de saint aimé, Intersport, Yves Rocher (merci Nicole et Madeleine à Malestroït). Tous les cadeaux offerts aux joueurs nous ont coûtés zéro.

L'important, c'est la communication. Et nous sommes satisfait d'être enfin passé dans les pages des sports pour le Télégramme et même pour le Ouest France ! Il faut réussir à capitaliser la dessus.

Rien est perdu d'ailleurs concernant la perte financière car nous allons faire une demande au député de la circonscription de Lorient. Dossiers à déposer avant la fin de l'année.

Je remercie aussi Mado qui a fait un boulot monstre.

Je suis plus que satisfait, sportivement et humainement. Le défilé fut un grand moment. J'ai repensé à la feuille blanche au début, et voir le résultat sous mes yeux était un grand moment personnel.

***Suite de l'intervention de Philippe Stéphant (Président du CD56):***

Philippe Stéphant rajoute que nous sommes nominés pour recevoir l'hermine d'or de la meilleure organisation sportive en Bretagne cette année, et nous sommes donc invité prochainement par le CROS à la cérémonie de récompense. Merci au président du comité régional de pétanque qui a soumis notre candidature au CROS.

***Suite de l'intervention de Bernard Spément (Trésorier du CD56):***

Bernard Spément nous explique que le but de notre demande à posteriori, au député lorientais, est de reconstituer nos capitaux propres, pour éventuellement organiser une autre grande manifestation à l'avenir.

## RÉGIONAL DU COMITÉ DU MORBIHAN

***Intervention de Philippe Stéphant (Président du CD56):***

Mis en sommeil en 2016, il repart en 2017, avec une formule qui sera étoffée.

## AUGMENTATION DES LICENCES

***Intervention de Philippe Stéphant (Président du CD56):***

Pas de hausse en 2017, comme nous vous l'avons promis. Mais il faut signaler 2,30 de la FFPJP, et 0,70 de hausse également du comité régional. Notre hausse de 3 euros en 2016 ne nous permet donc plus de maintenir la même marge.

La licence sport adapté, nous avons vendu à perte en 2016 ces licences, achetées 12 euros et vendues 10 euros. Afin de la vendre à prix coûtant, elles seront à 15 euros en 2017.

## PRÉSENTATION DES VOTES

**Intervention de Philippe Stéphant (Président du CD56):**

Nous avons deux votes aujourd'hui. Un vote concernant le championnat des clubs veteran, suite à son évolution au niveau CNC. Et un vote concernant les élections à venir, suite aux changements de statuts des comités départementaux.

---

#### MODIFICATIONS DES STATUTS DU COMITÉ

Vous votez OUI ou vous votez NON.

Nous demandons un passage de 14 élus à 16 élus + 1 medecin. Voici la raison:

Lecture est faite de l'article 12 des statuts types des comités départementaux. Nous avons, selon nos effectifs, obligation d'avoir 25% de postes reserve aux féminines. Ainsi, avec 14 postes, cela fait 3,5, donc 4 places réservées aux femmes. Sachant que nous n'avons jamais eu quatre candidates aux élections départementales, nous aimerions passer à 16 élus au lieu de 14, ce qui maintient à 4 postes le nombre reserve aux féminines. Il faut également préciser que, si nous n'avions que 2 candidates, par exemple, alors les deux postes réservés resteraient vacants.

---

#### CHOIX D'ÉVOLUTION DE NOTRE CDC-VÉTÉRAN

Vous votez 1 ou vous votez 2.

Seule une équipe à 60 ans pourra ensuite pretender au titre regional puis national.

Proposition 1 : 55 ans et plus gardé et en parallèle un CDCV à 60 ans, avec une seule équipe dans celui à 60 ans.

Proposition 2 : passer à 60 ans purement et simplement notre CDCVétérán.

---

#### SCRUTATEURS

- Jean Charles Albertini (*ASPTT Vannes*)
- Michel Couny (*Pétanque Club Iarmor-Plage*)

S'en suit la pause, et reprise 20 minutes plus tard.

---

#### CHANGEMENTS DE REGLEMENTS ET INFORMATIONS DIVERSES

**Intervention de Philippe Stéphant (Président du CD56):**

---

#### TENUE DES CHAMPIONS DÉPARTEMENTAUX

Le même fonctionnement pour ces tenues qu'en 2016 est reconduit pour 2017, les joueurs champions du Morbihan plusieurs fois n'auront qu'une tenue. Aussi, il sera ajouté au reglement intérieur que les champions sortants devront porter leur maillot de champion départemental.

Jean Yves Balbous (*Président de la Pétanque Port-Louisienne*) se demande comment faire pour faire appliquer la règle de la tenue en CDC départemental.

Régis Stéphant (*Secrétaire du CD56*) lui répond ceci: de fait, même s'il n'est pas affiché, le jury est compose des capitaine des équipes du groupe. Le jury peut prendre la decision de refuser les joueurs d'une équipe sans tenue.

De plus, nous nous sommes déjà engagé à donner match perdu sur tapis vert à une équipe qui n'aurait pas jouer en tenue, à condition que le club adverse émette des réserves sur la feuille de match, et que cela puisse être prouvé.

---

## PRIX DES MUTATIONS

La FFPJP a décidé d'augmenter les tarifs des mutations.

Mutation interne: elle passe de 20 à 30 euros.

Mutation externe: elle passe de 40 à 50 euros. Le comité régional récupère 20 euros, le comité quitté 10 euros, et la fédération 20 euros.

Suite à une ou plusieurs années sans licence, la mutation est gratuite en interne. Pour une mutation externe au département, elle sera payant quelque soit le nombre d'année sans jouer.

---

## NOUVEAU CLUB

Nous allons accueillir un nouveau club, de la région pontivyenne. Il s'agit du club de Neullac Plein Fer.

---

## RECOMPENSES DÉPARTEMENTALES

Vous pouvez encore demander des récompenses départementales pour vos bénévoles. Dernier délai pour les envoyer, le lundi 14 novembre 2016 chez Monsieur Michel Ibanez.

---

## CERTIFICATS MÉDICAUX

Claude Heisserer (*président de l'ASPTT Lorient*) demande des précisions sur les certificats médicaux.

Tout certificat daté de 2016 sera valable un an.

Tout certificat daté de 2017 sera valable trois ans. Cette règle se poursuivra pour les années suivantes.

Nous sommes donc dans une année de transition.

---

## JOURNÉE DÉCOUVERTE

Pierrick Harel (ASPTT Lorient) demande si nous renouvelons la journée 1 licencié + 1 non licencié.

Philippe Stéphant répond qu'elle est en sommeil en 2017, puis nous ferons le bilan des licences offertes fin 2017, afin de juger si nous avons gagné des licenciés en 2017 sur les licences offertes en 2015 et 2016.

Pascal Roslagadec (Pétanque Gourinoise) comptait sur cette journée pour gagner de nouveaux licenciés en 2017.

Bernard Spément intervient: il rappelle que la ligue et la FFPJP ne participent pas à cet effort financier. Il rappelle aussi une progression de 1380 licenciés à 1540 en deux ans, et cette journée n'y est certainement pas pour rien. Elle pourrait ainsi repartir en 2018.

Philippe Stéphant ajoute que nous trouvons également dommage de devoir faire cette journée en février, ce qui ne met pas en valeur la découverte de la pétanque.

## MESSAGE DU CLUB D'ALLAIRE

Le club traverse actuellement une mauvaise passe, mais souhaite rebondir avec une nouvelle équipe. Le représentant du club demande donc aux clubs voisins de ne pas considérer la pétanque de St Gaudence Allaire comme perdu, et de ne pas démarcher des licenciés au sein de son club. Merci.

## CALENDRIER DES CONCOURS SENIORS 2017

### *Résumé de l'intervention de Régis Stéphant (Secrétaire du CD56):*

Sont places en premier les championnats à tous niveaux, puis les régionaux validés par le comité de Bretagne. Vient ensuite les concours protégés, départementaux à mises +75%, puis les autres concours départementaux.

Chaque club a envoyé en amont ses demandes de concours protégés (Régionaux et Mises +75%). Sont ajoutés le jour même ceux de Plouay, ASPTT Lorient et Vannes PC.

A leur arrive à 14h00, chaque club a tiré un jeton afin de définir son ordre de passage dans l'établissement de ce calendrier cette après midi.

Lors du premier tour, les clubs ayant déjà une date protégée, ne sont pas intégrés, et n'interviennent que lors du deuxième tour. Le club de Peillac pourra placer un ou deux concours par la suite, idem pour le club de Neuillac.

Le calendrier est établi en environ une heure.

Il est rappelé que cette formule existe depuis 2015, et que cela nous évite une date supplémentaire consacrée à l'établissement du calendrier des concours seniors. Nous remercions les clubs qui ont parfaitement joués le jeu lors de l'établissement de ce calendrier.

## INFOS ARBITRAGE

### *Lecture est faite par Philippe Stéphant de l'intervention de Régis Laviolette, absent excusé:*

La reunion des arbitres du Morbihan est programmée le dimanche 4 décembre, de 14h à 17h, lieu à déterminer.

L'examen d'arbitrage est programmé le dimanche 22 janvier, de 9h00 à 12h00. Une formation obligatoire est prévue le dimanche 4 décembre, de 9h00 à 12h00. Une photo d'identité et une licence valide en 2017 est à présenter lors de l'examen.

Candidats inscrits:

- Jérémy Stéphant (Locmiquélic)
- Cherifa Aiamu (ASPTT Vannes)
- Stéphane Cadet (ASPTT Vannes)
- Serge Lalande (Ploermel)
- Dona Robic (ASPTT Lorient)



- Marc Le Poupon (ASPTT Lorient)

## INFOS ÉDUCATEURS INITIATEURS

*Lecture est faite par Marcel Tartary de l'intervention de Régis Laviolette, absent excusé:*

### INITIATEUR

Une journée de formation est prévue le samedi 3 décembre de 9h00 à 17h00.

Candidats inscrits:

- Jean Marie Allain (Malestroit)
- Jérôme Guyonvarch (ASPTT Lorient)
- Jérôme Kerihuel (ASPTT Lorient)

### EDUCATEUR

Concernant le Brevet de Formateur 1er Degré, la demande d'inscription a été envoyée par email le 7 octobre 2016, avec un retour des dossiers pour le 20 octobre 2016.

Candidature reçue :

- Mikaël Bouger (Lanester)

Formation régionale obligatoire le 12 novembre 2016 de 8h00 à 18h00

Examen le samedi 4 février 2017, lieu à définir.

Concernant le BF2, la formation a été effectuée début octobre.

Examen le 3, 4 et 5 novembre 2016 à Cesson Sévigné (35)

Candidats :

- Jean Yves Josse (Pontivy)
- Marcel Tartary (Pontivy)

## RÉSULTATS DES VOTES

### PASSAGE À 16 ÉLUS

75 voix au total.

73 possibles lors de cette assemblée.

- ABSTENTION: 0
- NUL : 0

- POUR : 72 voix
- CONTRE : 1 voix

Il y aura donc 16 postes à pourvoir, plus un medecin, lors de notre AG extraordinaire programmée le 3 décembre 2016. Sur ces 16 postes, 4 sont réservés aux femmes, mais plus de 4 pourrit être élues selon les résultats du vote.

---

#### EVOLUTION DU CHAMPIONNAT DES CLUBS VÉTÉRAN

75 voix au total.

73 possibles lors de cette assemblée.

- ABSTENTION : 0
- NUL : 2
- PROPOSITION 1: 67 voix
- PROPOSITION2: 4 voix

En 2016, le championnat des clubs 55 ans et plus se poursuit. Il n'y aura pas de finale régionale. En revanche, les clubs peuvent inscrire une équipe au maximum dans un championnat des clubs 60 ans et plus, et l'équipe vainqueur pourra pretender au titre regional, puis au titre national.

#### FINALE COUPE DU MORBIHAN

Pénestin et Plouay (2) se rencontrent. Il était convenu que les deux clubs se mettent d'accord sur le choix des dates proposées par Christian Nicolas (*Responsable de la Coupe du Morbihan*). Les rencontres se joueront le 6 novembre et le 20 novembre, retour à Plouay.

#### QUESTIONS DIVERSES

---

#### JOURNÉE EXEMPTES EN CDC

Fabrice Expuesto (*Président du Pétanque Club Ploerinois*) demande pourquoi toutes ces équipes sont exemptes le même jour en CDC. Et si possible, que cela ne soit pas toutes les équipes l'année prochaine, y compris le CDC-F.

Réponse de Régis Stéphant (*Responsable CDC*): cela est fait exprès, afin de limiter les allées et venues des joueurs ploerinois d'une équipe à l'autre en début de saison et garder une équité sportive avec les petits clubs. En revanche, il s'agissait d'une coïncidence que les équipes du CDC-F soit tombées exemptes aussi ce jour là, car géré par Brigitte et Régis Laviolette.

---

#### QUESTION DISCIPLINAIRE DE CRUGUEL

Hubert Trégaro (*Président du Pétanque Club de Cruguel*) relève un certain nombre d'irrégularités dans l'affaire disciplinaire qui a touché l'un des ses joueurs et ne comprend pas que le CD56 puisse laisser passer ces erreurs.

Philippe Stéphant lui répond: la commission de discipline est un organisme indépendant, le comité ne peut pas influencer ces décisions. En revanche, l'affaire est allé en appel à la commission discipline régionale, et cette dernière a entérinner la decision. Cette decision montre au CD56 que la procedure a été jugée correcte par un organisme supérieur. André Morice (*Président de la commission de discipline*) étant absent, le débat est clos.

La reunion se termine par un pot de l'amitié offert par la pétanque lanestérienne.